

Parc national de Port Cros

Orientation 5.6 Réduire la vulnérabilité du territoire face aux aléas naturels et aux changements climatiques

Cette orientation vise à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains du territoire contre les effets réels ou attendus des risques et des changements climatiques par l'élaboration d'une stratégie d'adaptation partagée entre les acteurs publics et privés.

[...]

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
5.6.4 Développer une gestion forestière restaurant les conditions d'une meilleure résilience face aux tempêtes, maladies, parasites, incendies et stress hydrique.	<ul style="list-style-type: none">• Appui technique et scientifique	<ul style="list-style-type: none">• Participation à la démarche	<ul style="list-style-type: none">• INRA, ONF• DRAAF, DDTM• CG83• CRPF, Ssyndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var, propriétaires privés et publics, COFOR83• Associations coopératives, SIVOM, SIVU, intercommunalités• animateurs / opérateurs Natura 2000• Gestionnaires des sites du CELRL (domaine du

Parc national de Port Cros

Rayol, etc.)

Parc national de Port Cros

[...]

[...]

[...]

[...]

Référence ID de l'article : #4591

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 23:32